

Le Championnat de France Vermeils, Diamants et Rubis

Il est ouvert à tout licencié appartenant à ces catégories d'âge pour la saison en cours.

Il se déroule en trois phases : une phase qualificative fédérale, la phase de repêchage comité (Simultané National Vermeils-Diamants-Rubis), puis la finale.

La phase qualificative Fédérale :

Est ouverte à l'ensemble des joueurs de catégories Vermeils-Diamants-Rubis, la qualification est obtenue :

- lors de la journée nationale dénommée **Qualification Vermeils-Diamants-Rubis** (par centres, 2 parties en simultané pré-tirées) ; Cette épreuve (attributive de % SN1, SN2 et SN3, de PP4 et points de classement) permet de qualifier directement et sans remplacements en cas de désistements :
 - 100 Vermeils, 50 Diamants et 5 rubis des séries 1,2,3.
 - 240 Séries 4, dont :
 - 140 Vermeils (80 N4A, 30 N4B, 20 N4C, 10 N4D), 90 Diamants (45 N4A, 30N4B, 10 N4C, 5 N4D) et 10 Rubis (tous paliers confondus)
 - 70 Séries 5, dont :
 - 35 Vermeils (tous paliers confondus), 30 Diamants (tous paliers confondus 4D) et 5 Rubis (tous paliers confondus)
 - 20 Séries 6, toutes catégories et paliers confondus
 - 15 Séries 7, toutes catégories confondues

Les joueurs qualifiés devront s'inscrire au plus tard un mois après la date de la phase qualificative Fédérale. Toute absence de réponse sera considérée comme une réponse négative.

La phase de repêchage Comité :

Cette journée de qualification se fera sur le Simultané National Vermeils-Diamants-Rubis du mois de janvier.

100 places qualificatives, réparties entre les comités régionaux au prorata de leur nombre de licenciés Vermeils-Diamants-Rubis au 1^{er} septembre de la saison en cours.

Ce quota pourra être augmenté en première quinzaine du mois de janvier de la saison en cours, après enregistrement des désistements effectifs à la journée de qualification Vermeils-Diamants-Rubis.

Sont qualifiables au titre de ce quota tous les joueurs ne figurant pas sur la liste des joueurs qualifiés par la qualification Vermeils-Diamants-Rubis, liste publiée à l'issue cette épreuve.

Le comité établit la liste de ses qualifiés, après s'être assuré auprès d'eux qu'ils se rendront à ce championnat.

Cette liste doit être communiquée à la FFSc dès que possible, et au plus tard un mois avant la date de la finale.

La finale :

Elle se déroule en un seul lieu en cinq manches.

Trois titres de champions de France seront décernés :

- Vermeils
- Diamants
- Rubis

Dans chaque catégorie, des titres seront décernés par séries et par paliers sous réserve qu'il y ait au moins 8 participants dans chaque palier, sinon remise d'un cadeau.